

de Schoul **BUET**



ORGANISATION SCOLAIRE 2018/2019

DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019:

LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018.

07h45 PONTPIERRE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

08h05 MONDERCANGE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

A noter que les photos qui illustrent ce «Schoulbuet» ne sont pas forcément en relation directe avec le chapitre traité sur la même page.



Prière de noter que la circulation est limitée à 30 km/h dans les alentours de nos écoles et nous vous prions à ne pas stationner votre voiture dans les zones interdites.



Veuillez bien respecter la sécurité de tous les enfants!

Liebe Schulkinder, liebe Eltern, liebe Lehrerinnen und Lehrer,

Die Sommerferien neigen sich so langsam dem Ende entgegen! Viele Kinder und Eltern werden sich noch lange an diesen außergewöhnlichen Hochsommer erinnern, der mit seiner Tropenhitze zum Badespaß einlud und mit seiner anhaltenden Dürre die Bauern zur Verzweiflung brachte.

In wenigen Tagen wird es nun wieder lauter in und um die Schulhöfe der Gemeinde werden. Sowohl in Monnerich als auch in Steinbrücken wird es ein freudiges Wiedersehen mit den Klassenkameraden geben und es wird „so viel“ zu erzählen geben.

Einige Kinder werden, von ihren Eltern begleitet, zum ersten Mal in die Schule gehen! Dieses Loslassen der eigenen Kinder wird so manche Eltern auf eine harte Probe stellen!

Während den Ferien waren die Gemeindeverantwortlichen nicht untätig. Die Qualität der Schulinfrastrukturen sowie des Schulunterrichts auf der einen Seite, die außerschulische Betreuung in den „Maisons Relais“ auf der anderen Seite sind ein dauerhaftes Anliegen des Schöffensrates. So wird die Betreuung der Kinder stetig hinterfragt und kontinuierlich den sich ändernden Bedürfnissen angepasst, wobei das Wohlbefinden unserer Kinder immer an erster Stelle kommt!

Durch den ständig anwachsenden Berufsverkehr, vorwiegend während den morgendlichen Spitzenstunden, litt die Pünktlichkeit des Schülertransports. In Zusammenarbeit mit einem Expertenbüro wurden sämtliche Buslinien einer eingehenden Analyse unterzogen und den aktuellen Gegebenheiten angepasst. Mit der zusätzlichen Wiedereinführung des „gemeindeeigenen Schulbusses“ erhofft sich der Schöffensrat einen effizienten und zuverlässigen Schülertransport. Wir bitten Sie daher, liebe Eltern, die Streckenführung der Buslinien, die entsprechenden Haltestellen, sowie die Fahrpläne genauestens zu studieren.

Tragen Sie liebe Eltern dazu bei, den Schulweg sicherer zu machen! Nutzen Sie für ihre Kinder das Angebot des Schülertransportes und vermeiden Sie weitestgehend Ihr Kind mit dem Privatauto zur Schule zu bringen. Beachten Sie für diesen Fall die Geschwindigkeitsbegrenzungen sowie die Parkverbote entlang der Schulen.

Eine weitere kleine Neuigkeit zu Schulbeginn, wird das kostenfreie Hausaufgabenheft «Mäi Bichelechen» darstellen, das gemeindespezifische Informationen und wichtige Adressen beinhaltet.

Alle Schülerinnen und Schüler werden zum Schulanfang inklusive des Schulmaterials eine „Agenda scolaire“ ausgehändigt bekommen, in dem wichtige Informationen und Tipps enthalten sind. Diese Broschüre soll keineswegs den „Schoulbuet“ ersetzen oder ablösen, sondern soll eine zusätzliche und nützliche Informationsquelle darstellen.

Eine „Rentrée scolaire“ bedeutet ebenfalls eine große Herausforderung für das gesamte Lehrerkollegium. An dieser Stelle möchte ich dem Lehrpersonal die volle Unterstützung seitens der Gemeinde zusichern.

Von Ihnen, liebe Eltern, erwarte ich dass Sie die Entscheidungen des Lehrerkollegiums achten und die Gemeinde in ihren Bemühungen unterstützen.

Ihnen liebe Schülerinnen und Schüler wünsche ich ein lehr- und erfolgreiches Schuljahr.

Abschließend möchte ich mich bei allen Leuten bedanken, die zum Erfolg des Schuljahres 2017/2018 beigetragen haben. Ich bin überzeugt, dass ein gutes Zusammenwirken zwischen Lehrerkollegium, dem Team der Maison Relais sowie der Elternvereinigung unserer Gemeinde auch dem Schuljahr 2018/2019 zu einem großen Erfolg verhelfen werden.

Jeannot FÜRPASS

Bürgermeister und Präsident der Schulkommission



Chers enfants, chers parents, chers enseignants,

Les vacances d'été touchent lentement à leur fin. Beaucoup d'entre vous se souviendront encore longtemps de cet été avec sa canicule exceptionnelle qui invitait aux plaisirs de la baignade et avec sa sécheresse persistante qui faisait désespérer nos agriculteurs.

Dans quelques jours la vie va reprendre dans les cours de récréation, et les enfants se réjouiront des retrouvailles avec leurs camarades de classe avec lesquels ils auront tant de souvenirs à échanger. Les plus petits qui fréquenteront l'école pour la première fois, seront accompagnés par leurs parents, et le moment de se séparer ne se fera pour d'aucuns sans petite note d'émotion.

Durant les vacances les responsables communaux n'ont pas chômé. La qualité de l'enseignement d'une part et de l'encadrement périscolaire d'autre part constituent une préoccupation permanente du Collège Echevinal. C'est ainsi que l'encadrement de nos enfants est constamment mis en cause et adapté aux besoins changeants de notre société avec comme objectif prioritaire le bien-être de nos jeunes.

Durant ces dernières années, le transport scolaire manquait de ponctualité surtout à cause du trafic en constante progression durant les heures de pointe les matins. Avec l'assistance d'un bureau d'étude, nous avons soumis le problème à une analyse approfondie. Avec les adaptations proposées, et la réintroduction du bus scolaire en régie communale, le Collège Echevinal s'attend à un transport scolaire plus efficace et plus fiable. Nous conseillons aux parents d'étudier avec précision les itinéraires et les arrêts des différentes lignes de bus. Vous pouvez contribuer à la sécurité du chemin scolaire de vos enfants, en leur conseillant d'emprunter le transport en commun et d'éviter dans la mesure du possible de les emmener en voiture privée à l'école. Dans le cas où, nous vous prions instantanément de respecter les limitations de vitesse ainsi que les interdictions de stationnement aux alentours de l'école.

En dehors du matériel scolaire, chaque écolier recevra un agenda scolaire contenant des informations spécifiques de la commune, ainsi que des adresses importantes.

Une rentrée scolaire signifie également un grand défi pour le personnel enseignant. Je voudrais profiter de l'occasion pour assurer les enseignants du plein soutien du Collège. De la part des parents d'élèves j'attends à ce qu'ils respectent les décisions des enseignants et qu'ils soutiennent les responsables communaux dans leurs efforts de garantir le meilleur enseignement à leurs enfants.

Aux enfants, je souhaite une année scolaire instructive et pleine de succès.

Finalement, je voudrais remercier tous les gens qui ont contribué au succès de l'année scolaire 2017/2018. Je suis convaincu qu'une bonne coopération entre enseignants, équipe de la maison relais et association des parents d'élèves contribuera également à un plein succès de l'année scolaire 2018/2019.

Jeannot FÜRPASS

Bourgmestre et président de la commission scolaire



Sommaire

INFORMATIONS GENERALES SUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (CYCLE 1.PRECOCE - CYCLE 4.2.)

01. Ressorts scolaires
02. Heures de classe
03. Sécurité et surveillance des élèves
04. Transport scolaire
05. Vacances et congés scolaires 2018/2019
06. Calendrier scolaire
07. Service Scolaire et d'Accueil
08. Commission Scolaire
09. Comité d'Ecole de Mondercange
10. Direction de l'Enseignement Fondamental (Région Sanem)
11. La Commission d'Inclusion (CI)
12. Parents d'élèves
13. Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil (M.A.I.A.) et instituteurs spécialisés pour élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS)
14. Cellule d'Assistance (C.A.)
15. Logopédie
16. Aide aux devoirs à domicile
17. Education physique et Natation scolaire
18. Cycle 1.précoce
19. Cours «Vie et Société» (Viso)
20. Bibliothèque scolaire
21. Classe d'Accueil de l'Etat
22. Maison Relais de la Commune de Mondercange
23. MUMO «MULTisport MONnerech»
24. Activités périscolaires
25. Technologies de la communication et de l'information
26. Assistance sociale et Médecine scolaire

LES CYCLES ET LES EQUIPES PEDAGOGIQUES

01. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 1
02. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 2 et CYCLE 3
03. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 4

Horaire - Transport scolaire

Editeur responsable: Administration Communale de Mondercange - 2018

Impression: Imprimerie Schlimé - Bertrange



01. RESSORTS SCOLAIRES

CYCLE 1

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Mondercange	16, rue Arthur Thinnès L-3919 Mondercange Tél.: 55 60 25 - 1 Fax: 55 60 25 - 213	Mondercange, Foetz
Précoce de Mondercange	26, rue de Limpach L-3932 Mondercange Tél.: 55 15 21 - 35 / 36 / 37	Mondercange, Foetz
Ecole et Précoce de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Tél.: 55 13 40 Fax: 57 12 20	Bergem, Pontpierre

CYCLE 2-4

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Mondercange	16, rue Arthur Thinnès L-3919 Mondercange Tél.: 55 60 25 - 1 Fax: 55 60 25 - 213	Mondercange, Foetz
Ecole de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Tél.: 55 13 40 Fax: 57 12 20	Bergem, Pontpierre



02. LES HEURES DE CLASSE

LES HEURES DE CLASSE DU CYCLE 1

MONDERCANGE - PRÉCOCE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30

Mondercange - CYCLE 1.1. - 1.2.				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55

PONTPIERRE - PRÉCOCE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20

PONTPIERRE - CYCLE 1.1. - 1.2.				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35

REMARQUES POUR L'EDUCATION PRESCOLAIRE CYCLE 1.1. et CYCLE 1.2.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'éducation préscolaire est obligatoire pour tout enfant ayant atteint l'âge de 4 ans avant le 01.09.2018.

Important: tous les élèves du Cycle 1.1. et du Cycle 1.2. sont obligés d'être présents au début des cours (Pontpierre: 07h45 et Mondercange: 08h05). En raison d'une bonne organisation pédagogique et selon les dispositions de la nouvelle loi scolaire, une arrivée des élèves après le commencement des cours n'est pas tolérée.

Les parents sont tenus de ne pas envoyer leurs enfants à l'école au cas où ils sont malades. Le fait que des enfants malades soient présents en classe peut constituer un risque pour les concernés et pour leurs camarades.

Les parents qui ne peuvent pas garder eux-mêmes leurs enfants en cas de maladie sont priés de profiter des services de «Service Krank Kanner Doheem», Tél. 48 07 79 ou d'une autre institution.



02. LES HEURES DE CLASSE

LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

MONDERCANGE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 09h00	08h05 - 09h00	08h05 - 09h00	08h05 - 09h00	08h05 - 09h00
09h00 - 09h50	09h00 - 09h50	09h00 - 09h50	09h00 - 09h50	09h00 - 09h50
09h50 - 10h10	09h50 - 10h10	09h50 - 10h10	09h50 - 10h10	09h50 - 10h10
10h25 - 11h20	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20
11h20 - 12h10	11h20 - 12h10	11h20 - 12h10	11h20 - 12h10	11h20 - 12h10
14h05 - 15h00		14h05 - 15h00		14h05 - 15h00
15h00 - 15h55		15h00 - 15h55		15h00 - 15h55

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À MONDERCANGE:

- le matin de 10h10 à 10h25
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation.

«...Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires...» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. ...



LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

PONTPIERRE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 08h40	07h45 - 08h40	07h45 - 08h40	07h45 - 08h40	07h45 - 08h40
08h40 - 09h30	08h40 - 09h30	08h40 - 09h30	08h40 - 09h30	08h40 - 09h30
09h30 - 09h50	09h30 - 09h50	09h30 - 09h50	09h30 - 09h50	09h30 - 09h50
10h05 - 11h00	10h05 - 11h00	10h05 - 11h00	10h05 - 11h00	10h05 - 11h00
11h00 - 11h50	11h00 - 11h50	11h00 - 11h50	11h00 - 11h50	11h00 - 11h50
13h45 - 14h40		13h45 - 14h40		13h45 - 14h40
14h40 - 15h35		14h40 - 15h35		14h40 - 15h35

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À PONTPIERRE:

- le matin de 09h50 à 10h 05
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation

«...Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires...» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. ...



03. SECURITE ET SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

RESPECTEZ LA SECURITE DES ENFANTS

Prière de noter que la circulation aux alentours de nos écoles est limitée à 30 km/h.

Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de ne pas stationner ni sur les trottoirs ni au milieu des rues aux alentours des écoles ni sur les arrêts du bus, mais de bien vouloir utiliser les places de parking y réservées.

Il est également rappelé à toute personne ne faisant pas partie de la communauté scolaire qu'il est interdit de circuler sans autorisation ou rendez-vous à l'intérieur des bâtiments.

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant selon un plan officiel arrêté par le Conseil Communal dans le cadre de l'organisation scolaire. La surveillance est assurée dans l'enceinte des écoles:

- pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi)
- pendant les récréations
- pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours



04. TRANSPORT SCOLAIRE

Nous rappelons que dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire!

La «Maison Relais de la Commune de Mondercange a.s.b.l.» organise la surveillance du transport scolaire. Un surveillant d'autobus accompagne les enfants lors des trajets journaliers dans les bus scolaires et il assure le bon déroulement du transport. Le surveillant veille à ce que les enfants restent assis et mettent la ceinture pendant le trajet et il intervient auprès des enfants en cas de besoin.

L'administration communale se réserve le droit d'écarter temporairement les élèves dont le comportement est inadapté et les parents en seront informés par écrit.

Informations auprès de M. Yves KIRPS, Tél. 55 15 21-21.

05. VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES

VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES	DÉBUT	FIN
Congé de la Toussaint	samedi, 27 octobre 2018	dimanche, 4 novembre 2018
Vacances de Noël	samedi, 22 décembre 2018	dimanche, 6 janvier 2019
Congé de Carnaval	samedi, le 16 février 2019	dimanche, 24 février 2019
Vacances de Pâques	samedi, 6 avril 2019	lundi, 22 avril 2019
Congé de la Pentecôte	samedi, 25 mai 2019	dimanche, 2 juin 2019
Vacances d'été	samedi, 13 juillet 2019	dimanche, 15 septembre 2019

Saint Nicolas	jeudi, 6 décembre 2018
Jour férié légal du 1er mai	mercredi, 1er mai 2019
Ascension	jeudi, 30 mai 2019
Lundi de Pentecôte	lundi, 10 juin 2019
Fête Nationale	dimanche, 23 juin 2019

Absence des élèves et dispense de fréquentation des cours:

Toute absence d'un élève doit être signalée à l'enseignant le plus vite possible et être motivée par une excuse écrite. A partir de trois jours d'absence, l'élève doit présenter un certificat médical.

(articles 13 et 17 de la loi du 6 février relative à l'organisation scolaire)

« Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire de classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées :

1. Par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée
 2. Par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée
- Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire. »

Le formulaire pour la demande de fréquentation peut être retiré au service scolaire ou auprès du titulaire de classe dans les meilleurs délais.

Aucune dispense de fréquentation n'est accordée afin d'avancer ni de prolonger les vacances et congés scolaires ainsi que les jours fériés.

Le lendemain de la 1ière Communion, les classes du Cycle 3.1. fonctionnent normalement.

Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

06. CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

Semaine A et Ar = semaine de natation scolaire pour l'école de Pontpierre (2 heures de natation/classe)
Semaine A, B, Ar et Br = semaine de natation scolaire pour l'école de Mondercange (1 heure de natation/classe)

Septembre 2018						
sem				A	B	
lu		3	10	17	24	
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22	29	
di	2	9	16	23	30	

Décembre 2018						
sem		Ar	Br	A		
lu		3	10	17	24	31
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22	29	
di	2	9	16	23	30	

Mars 2019						
sem	Br	A	B	Ar	Br	
lu		4	11	18	25	
ma		5	12	19	26	
me		6	13	20	27	
je		7	14	21	28	
ve	1	8	15	22	29	
sa	2	9	16	23	30	
di	3	10	17	24	31	

Juin 2019						
sem		Ar	Br	A	B	
lu		3	10	17	24	
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22	29	
di	2	9	16	23	30	

Octobre 2018						
sem	Ar	Br	A	B		
lu	1	8	15	22	29	
ma	2	9	16	23	30	
me	3	10	17	24	31	
je	4	11	18	25		
ve	5	12	19	26		
sa	6	13	20	27		
di	7	14	21	28		

Janvier 2019						
sem		B	Ar	Br	A	
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24	31	
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Avril 2019						
sem		A			B	Ar
lu		1	8	15	22	29
ma		2	9	16	23	30
me		3	10	17	24	
je		4	11	18	25	
ve		5	12	19	26	
sa		6	13	20	27	
di		7	14	21	28	

Juillet 2019						
sem		Ar	Br			
lu		1	8	15	22	29
ma		2	9	16	23	30
me		3	10	17	24	31
je		4	11	18	25	
ve		5	12	19	26	
sa		6	13	20	27	
di		7	14	21	28	

Les vacances d'été commencent le samedi, **13 juillet 2019** et finissent le dimanche, **15 septembre 2019**

Weekend
Vacances

07. SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

ORGANISATION DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA,

Bureau 0-07 (Administration Communale) 18 rue A. Thinnes, Mondercange
Tél. 55 05 74-39 • e-mail: paola.ontano@mondercange.lu

Ouverture au public: Lundi 08h00 -11h30 / 13h30 -16h30
 Mardi 08h00 -11h30
 Mercredi 08h00 -11h30 / 13h30 -16h30
 Jeudi 08h00 -11h30
 Vendredi 08h00 -11h30

Yves KIRPS, chargé de direction Maison Relais, structures d'accueil

Bureau Maison Relais Mondercange
Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-21 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: yves.kirps@mrcm.lu

Annette KICKERT, secrétaire et bureau "chèque-service accueil"
Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-29 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: annette.meyrer@mrcm.lu

Ouverture au public: Lundi 07h00-11h00
 Mardi 07h00-11h00
 Mercredi 07h00-11h00
 Jeudi 07h00-11h00
 Vendredi 07h00-11h00
 (permanence lu.-me.-ve. de 07h00 - 09h00)

MISSIONS DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

- gestion administrative et budgétaire des écoles de la Commune
- contrôle de l'obligation scolaire
- inscriptions
- coordination des activités périscolaires et des structures d'accueil
- communication entre les différents acteurs de l'Ecole
- gestion du transport scolaire



08. LA COMMISSION SCOLAIRE



Ses membres se réunissent au moins une fois par trimestre et discutent sur différents thèmes en relation avec les écoles et l'enseignement. Sa mission principale consiste à donner des avis sur les questions concernant l'Organisation Scolaire, le Plan de Développement Scolaire (P.D.S.), les mesures d'encadrement périscolaire, le budget des écoles et les bâtiments scolaires.

La Commission Scolaire de Mondercange se compose des membres suivants:

- Jeannot FÜRPASS**, président
- Paola ONTANO-PALANCA**, secrétaire
- Nathalie BERNARD**
- Anouk BOEVER-THILL**
- Yves BRUCH**
- Marc FANCELLI**
- Tanja GINDORFF**
- Martine JACOBY**
- Nadia KAUFFMANN**
- Yves KIRPS**
- Philippe KLOOS**
- Joao LUCAS MARTINS**
- Carole PLETSCHETTE**
- Isabelle SCHÜTZ, ép FIERMONTE**
- Françoise URHAUSEN**
- Sindy WOLF-STAUTEMAS**



09. COMITÉ D'ÉCOLE DE MONDERCANGE

CODEC MONDERCANGE

(chapitre édité par le comité d'école)

La loi scolaire du 6 février 2009 prévoit la création d'un comité d'école.

La composition du comité d'école de Mondercange est la suivante:

- Françoise URHAUSEN**, présidente, institutrice à Mondercange, Cycle 3
- Pierre BOEVER**, instituteur à Mondercange, Cycle 4
- Isabelle SCHÜTZ ép. FIERMONTE**, institutrice à Pontpierre, Cycle 3
- Martine JACOBY**, institutrice à Mondercange, M.A.I.A.
- Jil HOFFMANN**, institutrice à Mondercange, Cycle 1
- Véronique SCHWEICH**, institutrice à Mondercange, Cycle 4
- Philippe STREWELER**, instituteur à Pontpierre, Cycle 4

Les missions du comité sont définies par l'article 40 de la nouvelle loi scolaire:

1. élaborer une proposition d'organisation scolaire;
2. élaborer un plan de développement scolaire et participer à son évaluation;
3. élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
4. donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur laquelle la commission scolaire le consulte;
5. déterminer les besoins en formation continue du personnel;
6. organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
7. approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

Contact: francoise.urhausen@education.lu



Photo : de gauche à droite :
Philippe STREWELER, Véronique SCHWEICH, Isabelle SCHÜTZ ép. FIERMONTE,
Françoise URHAUSEN, Pierre BOEVER , Martine JACOBY, Jil HOFFMANN

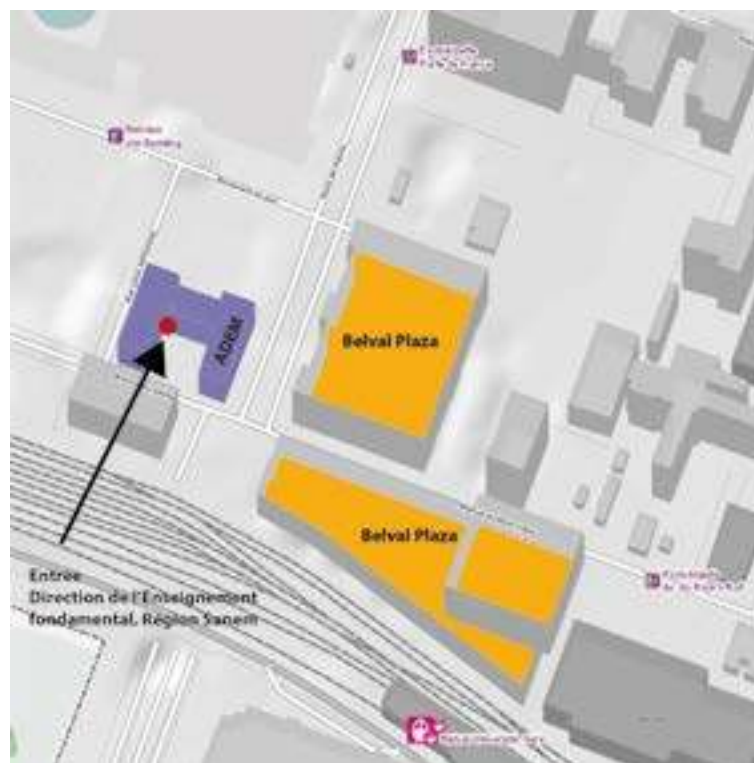
10. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (REGION SANEM)

L'équipe de la Direction de l'Enseignement fondamental, Région Sanem, qui se compose des membres sous-mentionnés, assure la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles fondamentales de la commune de Mondercange.

La direction se compose des membres suivants:

Philippe KLOOS - directeur
Paul CLAUS - directeur adjoint
Véronique GAROFALO - directrice adjointe
Lyne KUFFER - directrice adjointe EBS
Martine SCHINTGEN - secrétaire CI

Contact:
1, boulevard Porte de France
L-4360 Esch/Alzette (Belval)
Tél.: 247 65 950
secretariat.sanem@men.lu



11. LA COMMISSION D'INCLUSION (CI)

Au niveau régional, la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques ou particuliers est placée sous la responsabilité de la Direction de l'Enseignement fondamental.

L'encadrement de ces élèves est défini par la Commission d'Inclusion (CI). Une équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) réalise un premier diagnostic, conseille les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de mesures de différenciation et peut assurer elle-même une prise en charge ambulatoire.

Contacts :

Lyne KUFFER - directrice adjointe EBS - lyne.kuffer@men.lu

Martine SCHINTGEN - secrétaire CI - martine.schintgen@men.lu

1, boulevard Porte de France L-4360 Esch/Alzette (Belval)

12. LES PARENTS D'ÉLÈVES

Représentants des Parents d'Elèves de la commune de Mondercange
(chapitre édité par les parents d'élèves)



EVM (Elterevereinigung Monnerech)

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement fondamental de la Commune de Mondercange



de gauche à droite: Sandy RONDELLI, Nathalie BERNARD, Doris MONTERISI, Carole PLETSCHETTE, Sofia SANCHES, Sindy STAUTEMAS, Nadia KAUFFMANN.
manquent: Gregory BIANCO, Paula CARVALHO, Tanja GINDORFF, Nasulina VARELA

Le comité de l'EVM compte actuellement 10 membres et a organisé voire participé à différentes activités en 2017/2018 :

- l'organisation de l'assemblée générale ordinaire de l'EVM
- l'organisation d'une réunion d'information « BeeSecure » à l'intention des parents
- l'organisation d'une séance d'information « BeeSecure » pour les élèves des cycles 3 et 4
- la distribution de fruits lors de la journée des sports à Mondercange et à Pont-pierre
- la participation à la coupe scolaire
- la participation au « Wanterfest » et aux fêtes scolaires de Mondercange et de Pontpierre
- l'organisation de la « Schoulfoire » en collaboration avec la commune



Le fait de se regrouper en association permet entre autres de simplifier la communication avec les différents acteurs de la commune (comité d'école, commission scolaire, maison relais, ...), de bénéficier d'un cadre juridique (a.s.b.l.) et de moyens financiers communs. Ainsi, nous pouvons régulièrement faire des dons pour soutenir diverses associations caritatives.



L'EVM est également membre de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Luxembourg (FAPEL) et participe chaque année à l'assemblée générale ainsi qu'à diverses conférences organisées par celle-ci.



Afin de pouvoir continuer à poursuivre au mieux les objectifs de notre association, nous souhaitons accueillir de nouveaux membres prêts à s'engager activement au sein de notre comité, ou à nous soutenir de temps en temps lors de nos activités.

Si vous avez donc envie de vous joindre à nous, ou si vous souhaitez nous soumettre vos commentaires, vos idées ou propositions, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante:

evm@monnerecher-schoulen.lu



13. LES MESURES D'APPUI, D'INCLUSION ET D'ACCUEIL (M.A.I.A.) ET INSTITUTEURS SPÉCIALISÉS POUR ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS OU SPÉCIFIQUES (I-EBS)

Le groupe pédagogique M.A.I.A. (Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil) regroupe toutes les mesures spéciales destinées à aider les élèves à besoins spécifiques.

L'offre d'aide diversifiée est destinée:

1. aux élèves nécessitant temporairement un appui à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe classe
2. aux élèves présentant d'importants retards et nécessitant un appui intensif défini par un plan de prise en charge individualisé
3. aux élèves éprouvant des difficultés à lire et à écrire (dyslexie)
4. aux élèves primo-arrivants bénéficiant d'un accueil individuel avec comme objectif l'apprentissage d'une langue véhiculaire
5. aux élèves ayant des déficiences au niveau de la perception, de l'attention ou présentant des troubles psychomoteurs indiquant un suivi en thérapie équestre

Personnes responsables:

Martine JACOBY, Paul PEPIN, Sophie NOTHAR, Patty BREDIMUS

Depuis septembre 2017, la communauté scolaire de Mondercange dispose d'un I-EBS, un instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. Directement affecté aux écoles, il veille à la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques, dans une approche inclusive, au sein de l'école où il assiste les élèves en classe et coordonne leur scolarisation. Il se concerta avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et fait le lien avec les parents et avec la commission d'inclusion qui siège au niveau régional.

Personne responsable :

Sandy NUSS

14. LA CELLULE D'ASSISTANCE (C.A.)

Elle se compose de 2 éducateurs gradués, Karin GALASSO et Jacques LAURES, d'une pédagogue curative, Isabelle HINTERSCHIED ainsi que d'une assistante sociale Mandy DEFAY.

Les éducateurs gradués ainsi que la pédagogue curative interviennent dans les deux écoles dans l'intérêt des élèves scolarisés sur le territoire de la Commune de Mondercange.

L'assistante sociale offre principalement un lieu d'écoute et oriente les enfants et leurs familles vers des services adaptés selon leurs demandes et besoins.

Les interventions sont multiples:

- entraînement des compétences émotionnelles et sociales avec tous les élèves scolarisés dans la commune de Mondercange. Projet de prévention: «Gëff dech! Et geet och anescht»
- création et réalisation des séances de rééducation pour les enfants en cas de besoin
- médiation et gestion des conflits auprès des enfants
- offre d'un lieu d'écoute et de discussion pour les élèves, les parents et les enseignants
- orientation en cas de demande/besoin vers des services spécialisés
- proposition de projets pédagogiques selon les besoins des équipes pédagogiques
- collaboration avec les enseignants, le comité d'école, les équipes pédagogiques, la Maison Relais et d'autres services



Photo: de gauche à droite: Mandy DEFAY, Karin GALASSO, Jacques LAURES, Isabelle HINTERSCHIED

PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA CELLULE D'ASSISTANCE

OBJECTIFS

- vivre dans un climat de respect et de tolérance
- se sentir bien et en sécurité à l'école

CONTENU

- règles et sanctions
- connaissance de soi et de l'autre
- communication
- gestion des émotions
- estime de soi
- gestion des conflits
- coopération

CONTACT

Ecole de Mondercange (Hall d'entrée)

Tél. 55 60 25 - 203

Karin GALASSO, éducatrice graduée: karin.galasso@education.lu

Jacques LAURES, éducateur gradué: jacques.laures@education.lu

Isabelle HINTERSCHIED, pédagogue curative: isabelle.hinterscheid@education.lu

Administration communale (2ème étage, bureau 2 – 03)

Tél. 55 05 74 – 86

Mandy DEFAY, assistante sociale: mandy.defay@mondercange.lu

Permanences – Consultation/Conseil parents sur rendez-vous dans les deux écoles



15. LOGOPÉDIE

En cas de problèmes spécifiques de la langue orale, vous pouvez contacter Mme Tessy SCHEER, professeur d'enseignement en logopédie et responsable pour le secteur Mondercange.

Des consultations régulières sont proposées à partir de novembre à l'École de Mondercange.

CONTACT

Mme Tessy SCHEER

tessy.scheer@logopedie.lu Tél. 621 994 408

16. AIDE AUX DEVOIRS À DOMICILE

Ce service est offert dans le cadre des activités de la «Maison Relais»; les intéressés sont priés de contacter

M. Yves KIRPS au Tél. 55 15 21-21.

Les prix sont calculés à partir du tarif chèque-service. Nous tenons à préciser que le service «Aide aux devoirs» n'est pas à considérer comme un cours d'appui individualisé.

17. ÉDUCATION PHYSIQUE ET NATATION SCOLAIRE

Pendant l'année scolaire 2018/2019, les leçons d'éducation physique des classes de l'enseignement primaire se dérouleront soit sous la direction du titulaire de classe soit sous celle d'un chargé de cours d'éducation physique.

Rappelons que le port de chaussures de gymnastique aux semelles noires est interdit!

Les leçons de natation scolaire se dérouleront sous la direction d'une équipe composée d'un instructeur de natation et du titulaire de classe respectif d'un chargé de cours.

LA PISCINE REPRENDRA SON SERVICE LE LUNDI, 17 SEPTEMBRE 2018

REMARQUES:

- Les parents des élèves nouvellement arrivés resp. des élèves ayant des problèmes de santé sont priés de remplir la fiche «renseignements confidentiels (natation scolaire)» distribuée au début de l'année scolaire afin d'éviter des problèmes éventuels en relation avec la natation scolaire.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues aux pieds sont priés d'informer les responsables du PIMODI au tél. 55 60 25 - 402. Le cas échéant, des chaussons en néoprène seront distribués à l'élève concerné.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues au corps sont priés d'excuser au préalable l'absence de leur enfant auprès de l'enseignant titulaire. Compte tenu du risque de contagion, une participation au cours de natation n'est pas indiquée dans ce cas.
- Les parents dont les enfants nécessitent une surveillance spéciale pour le cours de natation scolaire (p.ex. en cas d'épilepsie) sont priés d'avertir le personnel responsable. Une surveillance supplémentaire sera assurée.

Instructeurs de natation du PIMODI:

Jupp GRÜNEISEN (responsable)

Fabienne KNEIP

Xavier SCHWARZ

Mario ABATTI



18. CYCLE 1. - PRÉCOCE

LES OBJECTIFS

L'éducation précoce vise le développement global du jeune enfant et plus particulièrement son développement langagier.

En vivant et en apprenant en communauté, l'enfant aura accès aux apprentissages de base au moyen d'une pédagogie d'éveil qui stimule le développement de son langage ainsi que son développement affectif, moteur, intellectuel et social. Pour les enfants étrangers, la familiarisation avec la langue luxembourgeoise constitue une des priorités de cet enseignement.

L'accent sera mis sur une approche ludique de la langue dans des situations de communication réelles. Ainsi le précoce sera une institution de jeu surtout, de jeu éducatif et communicatif, d'entraînement langagier par la pratique (narration d'histoires, contes, chants, découverte commune de livres d'images).

LES MODALITÉS

L'inscription aux cours de l'éducation précoce est facultative et est réservée aux enfants ayant atteint l'âge de 3 ans avant le 1er septembre 2018. Le maximum d'enfants par classe et par plage horaire est de 20. Chaque groupe est pris en charge par une institutrice de l'enseignement fondamental et une éducatrice diplômée.

LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A MONDERCANGE

- lundi 07h40-12h30
- mardi 07h40-12h30
- mercredi 07h40-12h30
- jeudi 07h40-12h30
- vendredi 07h40-12h30

LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A PONTPIERRE

- lundi 07h30-12h20
- mardi 07h30-12h20
- mercredi 07h30-12h20
- jeudi 07h30-12h20
- vendredi 07h30-12h20

Nous prions les parents d'élèves de bien vouloir respecter les plages horaires attribuées. Une excuse écrite est requise en cas d'absence. Il n'existe pas de transport scolaire organisé par la commune pour les élèves du précoce.



19. Vie et société (VISO)



À partir de la rentrée 2017 – 2018, les cours d'instruction religieuse et morale et d'éducation morale et sociale sont remplacés par le cours "Vie et société". Commun à tous les élèves, le cours « Vie et société » aidera votre enfant à construire ses propres points de repère dans le respect de ceux des autres.

Pourquoi un nouveau cours?

Les origines culturelles des élèves sont de plus en plus diverses, tout comme les convictions religieuses des familles. L'école publique se doit d'être l'espace de dialogue où se construit le vivre-ensemble et où le respect des différences s'apprend concrètement. C'est pourquoi « Vie et société » réunit tous les élèves au sein d'un seul cours.

Promouvoir une tolérance fondée sur la connaissance de l'Autre

Le cours vise à transmettre les valeurs démocratiques de notre société pluriculturelle à votre enfant et à développer ses connaissances sur les traditions et rites, religieux comme non religieux, qui marquent notre époque.

Apprendre par une pratique réflexive et critique

À partir de ses questionnements, expériences et réflexions sur son environnement, votre enfant sera conduit à développer sa propre pensée, en apprenant à raisonner de façon nuancée.

Explorer les grandes questions de la vie et de la société

Le cours amènera progressivement votre enfant à confronter son vécu et sa quête de sens avec les grandes questions de l'humanité.



20. BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

La bibliothèque scolaire de Mondercange des cycles 2 à 4 comporte quelque 5 000 livres: des livres allemands, français, luxembourgeois, portugais et plurilingues ainsi que des livres scientifiques (Sachbücher), des livres audio (Hörbücher) et des magazines en allemand et en français.

Les élèves peuvent feuilleter ces ouvrages à la bibliothèque ou les emprunter. La bibliothèque est ouverte plusieurs jours par semaine pendant la récréation (10h10 à 10h25), les détails des heures d'ouverture et du fonctionnement de la bibliothèque sont communiqués aux parents d'élèves à la rentrée scolaire. Le délai de prêt est d'un mois.

Les lundis, mercredis ou vendredis avant les cours de l'après-midi, la bibliothèque scolaire est ouverte de 13h30 à 14h05 pour les élèves à partir du cycle 2.2. Au début de chaque trimestre, les parents peuvent inscrire leurs enfants à des ateliers de lecture où ils ont la possibilité de lire seul ou en petit groupe, de lire à voix haute, d'écouter une histoire, de participer à des jeux ou des activités organisés à partir de différents livres ou de travailler sur ordinateur avec le programme pour la promotion de la lecture dans les écoles « Antolin ».

La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site Internet www.monnerescher-schoulen.lu dans la rubrique « Mediathék Monnerescher ». Les élèves peuvent aussi effectuer une recherche à partir d'un sujet traité au cours d'éveil aux sciences, de géographie, de biologie ou d'histoire ou rechercher les livres d'un auteur de leur choix. La bibliothèque scolaire vise à promouvoir la lecture chez les élèves.

Des auteurs luxembourgeois et étrangers viennent régulièrement à la bibliothèque scolaire de Mondercange pour animer des séances de lecture.

Responsables: Martine JACOBY, Malou KOHN, Françoise URHAUSEN

Tél. 55 60 25-228; -214

Au Cycle 1 à Mondercange fonctionne également une bibliothèque avec des livres luxembourgeois, allemands, français et portugais ainsi que des DVD luxembourgeois. Les enfants accompagnés de leurs parents peuvent emprunter ces livres et DVD. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont affichées aux portes du bâtiment du Cycle 1 (précoce et préscolaire) à Mondercange.

Responsables: Séphanie HEYNEN, Fanny BOLLENDORFF - Tél. 55 60 25-302

La bibliothèque fusionnée des Cycle 1 et Cycle 2 de Pontpierre possède entre-temps une collection d'environ 900 livres. Elle se trouve au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment.

Les enfants du cycle 1 se rendent une fois par semaine à la bibliothèque où ils ont l'occasion d'emprunter un livre.

La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site internet www.monnerescher-schoulen.lu dans la rubrique « Mediathék Steebrecken ».

Responsables: Joyce SERRES, Michèle DUYKAERTS - Tél. 55 13 40-23



21. CLASSE D'ACCUEIL DE L'ÉTAT

Depuis novembre 2011, plusieurs foyers pour personnes demandeuses de protection internationale fonctionnent dans notre Commune et hébergent des familles pour la plupart en provenance de pays balkaniques et récemment de pays arabes. Le nombre d'enfants scolarisés dans notre enseignement fondamental varie fortement en fonction des fréquents départs de familles déboutées et de nouvelles arrivées en conséquence.

Les enfants issus de ces familles sont scolarisés à l'école de Pontpierre où une Classe d'Accueil de l'Etat offre aux élèves une prise en charge adéquate. En fonction de leurs compétences dans les différentes branches acquises au cours de l'année et selon leur durée de séjour, les enfants seront intégrés progressivement dans les classes régulières.

Un médiateur interculturel, engagé par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, se tient à disposition pour assurer des traductions en cas de besoin p.ex. lors de consultations pour parents.

Responsables: Linda HEGGEN, Tél. 55 13 40 - 33
Chantal PIETERS, Tél. 55 13 40 - 31



22. MAISON RELAIS DE LA COMMUNE DE MONDERCANGE A.S.B.L.

Les Maisons Relais à Mondercange et à Pontpierre, ainsi que le projet «Multisport-Mondercange» (MUMO) et la crèche «Himmelsdeierchen» (5, rue de l'Eglise Mondercange), sont des services de l'A.s.b.l. «Maison Relais de la Commune de Mondercange (MRCM)». La «Maison Relais de la Commune de Mondercange» A.s.b.l. est conventionnée avec le Ministère de l'Education Nationale et avec la Commune de Mondercange.

Les principaux objectifs de la MRCM sont: la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, l'intégration d'enfants étrangers, le soutien éducatif aux familles, la lutte contre la pauvreté et le soutien scolaire. La Maison Relais propose un accueil de jour professionnel pour les enfants de la Commune de Mondercange. Les différents services de la MRCM sont ouverts tous les jours ouvrables de l'année, de 07h00 du matin jusqu'à 19h00 du soir.

La MRCM dispose de 5 structures d'accueil (Maison Relais «Um Weien», Maison Relais «Stebbserten», Maison Relais «Steebrecken», la Maison Relais «Centre» et la crèche «Himmelsdeierchen» à Mondercange pour assurer l'encadrement éducatif des enfants de 0-12 ans de la Commune de Mondercange.

Un aspect supplémentaire de la Maison Relais est certainement le projet sportif «Mumo» (Multisport Mondercange), qui offre aux enfants la possibilité de participer chaque jour de la semaine à une multitude d'activités sportives. La MRCM organise aussi régulièrement des colonies de vacances et des colonies sportives.

La MRCM dispose aussi d'un service pédagogique, qui a comme objectif la consultation des parents au niveau des questions de l'éducation, le soutien pédagogique individuel pour enfants et la supervision professionnelle des membres de l'équipe éducative de la MRCM. L'accueil d'enfants atteints d'un handicap est possible dans toutes les structures de la MRCM.

LA VIE AU QUOTIDIEN

- Déroulement structuré de la journée
- Repas en commun
- Répartition des tâches (vaisselle, rangement, nettoyage des tables,...)
- Vie de groupe et apprentissage social
- Règles et limites
- Liberté et autonomie
- Sports et loisirs
- Bricolage et activités diverses
- Activités culturelles
- Excursions et découverte de la nature
- Colonies de vacances
- Sieste (groupe Cycle 1)
- Devoirs à domicile (groupe Cycles 2-4)
- Contacts intergénérationnels (en coopération avec «Club Senion» Mondercange)





LE PERSONNEL EDUCATIF

Dans la Maison Relais, pour les enfants scolarisés, chaque groupe de vie dispose de 2 agents éducatifs de service. Une troisième personne est présente pour soit les repas à midi (enfants du Cycle 1), soit les devoirs à domicile (enfants des Cycles 2-4).

Dans la crèche, un agent éducatif pour 8 enfants dans le groupe d'âge de 2-3 ans et un agent éducatif pour 6 enfants dans le groupe d'âge de 0-2 ans.

INSCRIPTION

Pour toute inscription, prière de contacter M. Yves Kirps au tél. 55 15 21-21
Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter le secrétariat au Tél: 55 15 21-29 ou contacter le responsable de la Maison Relais au Tél. 55 15 21-21 - Fax 55 15 21-30 ou e-mail: yves.kirps@mrcm.lu.

PRIX

La tarification de la Maison Relais fonctionne selon le système «Chèque-service accueil». Vous trouverez des informations supplémentaires concernant le système «chèque-service» au site internet de la Commune de Mondercange et au site www.chèque-service.lu. Vous pouvez aussi adresser vos questions au responsable de la Maison Relais, M. Yves Kirps au 55 15 21-21.

HORAIRES

1) Maison Relais:

En période scolaire, Cycles 1 -4:

Accueil de 07h00 jusqu'au début des cours tous les jours

Accueil de 12h00 jusqu'à 14h00 et de 16h00 à 19h00 (mardi et jeudi)

Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (lundi,mercredi,vendredi)

En période scolaire, précoce:

Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (tous les jours)

En période de vacances scolaires:

Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes

2) Crèche:

Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes pendant toute l'année

Administration:

Adresse postale (à utiliser pour tout courrier officiel):

«Maison Relais de la Commune de Mondercange» A.s.b.l.

Maison Communale, rue A. Thinnès

Boîte Postale 50 · L-3901 Mondercange

Site internet: www.mondercange.lu

Direction:

Yves KIRPS, chargé de direction

Tél. 55 15 21-21 - Fax 55 15 21-30

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange

e-Mail: yves.kirps@mrcm.lu

Secrétariat et bureau «chèques-service accueil»

Ouvert de 07h00-11h00

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange

Tél. 55 15 21-21 - Fax 55 15 21-30

e-mail: yves.kirps@mrcm.lu / annette.meyrer@mrcm.lu

Ouvert: sur rendez-vous uniquement

Bureau «pédagogue»:

Mme Michelle HOFFMANN

Bureau Pontpierre: Tél. 26 57 48-31

Bureau Mondercange: Tél. 26 17 93-40

Ouvert: sur rendez-vous uniquement

e-mail: mrcm.hoffmann@gmail.com

Les différentes unités de la «Maison Relais de la Commune de Mondercange» asbl:

Maison Relais «Stebbserten»

16, rue d'Esch - L-3920 Mondercange

- Salle du personnel: Tél. 26 17 93-41
- Groupe 1: Tél. 26 17 93-42
- Groupe 2: Tél. 26 17 93-43
- Groupe 3: Tél. 26 17 93-44

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange

Tél. 55 15 21-29 - Fax 55 15 21-30

- Groupe 1: Tél. 55 15 21-22
- Groupe 2: Tél. 55 15 21-23
- Groupe 3: Tél. 55 15 21-24

Maison Relais Steebrécken

3b, Rue de l'Ecole L-4394 Pontpierre

- Bureau: Tél. 26 57 48-29
- Groupe précoce Tél. 26 57 48-24
- Groupe préscolaire Tél. 26 57 48-28
- Groupe primaire 1 Tél. 26 57 48-27
- Groupe primaire 2 Tél. 26 57 48-26
- Groupe primaire 3 Tél. 26 57 48-22

Maison Relais «Centre» (sous-sol bâtiment scolaire Mondercange)

Tél. 55 60 25 269

Crèche «Himmelsdeierchen»

5 rue de l'Eglise L-3917 Mondercange

Tél. 26 55 12 01

MUMO (Multisport Mondercange)

Coordinateur sportif: **M. Jeff DECKER**

Tél. 621 693 101/ e-mail: jeff.decker@mrcm.lu



23. MUMO

(MULTISPORT MONNERECH)



Les élèves de l'enseignement fondamental peuvent profiter d'une offre variée de différents sports et ceci en dehors du temps scolaire régulier.

Sous la coordination de **M. Jeff DECKER**, des entraîneurs qualifiés, détachés par des clubs sportifs, proposent aux enfants différentes activités sportives sous un aspect non compétitif:

- basketball
- handball
- volleyball
- football
- natation
- tir à l'arc
- tennis
- athlétisme
- danse
- tennis de table
- judo
- gymnastique
- développement du mouvement
- multisports

Cette «école des sports», première en son genre au Luxembourg, a comme but principal de faire découvrir aux enfants une large palette d'activités sportives sous une forme ludique et de communiquer des valeurs sociales telles que le fair-play et la solidarité.

Des renseignements sur l'inscription et le planning des activités peuvent être consultés sur le site internet **www.mondercange.lu/mumo**

ou

Tél. 621 693 101
e-mail: jeff.decker@mrcm.lu

24. ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La section "Art à l'École"

L'association "Art à l'Ecole" a été créée en 1911. Elle a pour but de stimuler la créativité artistique des enfants. Aujourd'hui quelque 48 cours avec 41 responsables d'atelier fonctionnent dans 16 communes. 654 enfants de 6 à 15 ans y sont inscrits.

La section de Mondercange offre des ateliers et des opportunités d'expression moyennant des techniques diverses, ceci sous la direction d'un personnel qualifié. Les œuvres créées seront exposées dans des manifestations locales et/ou nationales.

Sur le site internet www.monneresch-schoulen.lu, la rubrique « Projets: Art à l'école » vous donne un aperçu de nos activités.

Un site internet sur les activités nationales est disponible sous:

www.artecole.lu.

Horaires: mardi après-midi, jeudi après-midi (durée: 1h45)

Lieu:

Ecole Fondamentale de Mondercange (salle des travaux manuels)

Durée:

à partir d'octobre, 25 séances à des dates fixées à l'avance

Nombre maximum de petits artistes par groupe: 12 enfants

Cotisation et participation aux frais de matériel pour l'année scolaire: 50.-€

Les ateliers du mardi sont assurés par Mme Joëlle ADAM, GSM: 691 688 744

Les ateliers du jeudi sont assurés par Mme Adina MIHAI, GSM: 0033 62 44 93 317

Personne de contact:

Mariette KERGER-SCHELLER

présidente

Tél : 518710

GSM : 621234323

Email: mariette.kerger@education.lu



LES ACTIVITÉS DE LA LASEP

Lundi 13h00 - 14h00

LASEP mixte / Hall Omnisports Mondercange Cycle 3.2. - Cycle 4.2.

Mercredi 13h00 - 14h00

LASEP mixte / Hall Omnisports Mondercange Cycle 3.2. - Cycle 4.2.

Mercredi 15h45 - 16h45

LASEP mixte / Hall Omnisports Pontpierre Cycle 3.2. - Cycle 4.2.

Jeudi 14h00 - 16h00 (2 fois par mois)

LASEP Natation mixte Mondercange et Pontpierre /
Piscine Mondercange Cycle 2.1. - Cycle 4.2.

La LASEP Mondercange-Pontpierre prendra également part à des après- midis sportives nationales les mardis et jeudis tout au long de l'année scolaire.

Rétrospective des Après-midis sportives en 2017/2018

- Tournois de football indoor/outdoor
- Fête de l'athlétisme à la Coque
- Tournoi de handball
- Cross national à Diekirch

Dirigeant(e)s LASEP Mondercange-Pontpierre

Mario ABATTI	(instructeur de natation)
Pierre BOEVER	(instituteur d'ens. fond. à Mondercange)
Carine FRIES ép. WAGNER	(institutrice d'ens. fond. à Mondercange)
Jupp GRÜNEISEN	(instructeur de natation)
Fabienne KNEIP	(instructeur de natation)
Patrice ROHMANN	(institutrice d'ens. fond. à Mondercange)
Roland SCHAACK	(instituteur d'ens. fond. à Mondercange)
Manou SCHENTEN	(institutrice d'ens. fond. à Mondercange)
Xavier SCHWARZ	(instructeur de natation)
Véronique SCHWEICH	(institutrice d'ens. fond. à Mondercange)
Joyce SERRES	(institutrice d'ens. fond. à Pontpierre)
Philippe STREWELER	(instituteur d'ens. fond. à Pontpierre)

Renseignements supplémentaires

En général:	Pierre BOEVER	Tél. 55 60 25-223	(Ecole Mondercange)
Natation:	Fabienne KNEIP	Tél. 55 60 25-402	(Piscine Mondercange)

LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Les activités de vacances sont organisées par la Maison Relais au début des vacances d'été, en principe pendant les 2 premières semaines, et sont destinées aux enfants des Cycles 1-4. Une fiche d'inscription sera distribuée aux élèves à la fin de l'année scolaire. Les parents d'élèves sont priés de se tenir à la date limite d'inscription.

25. TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION

La Commune de Mondercange continuera à mettre en place des mesures adéquates en vue de favoriser l'introduction des technologies de la communication et de l'information à l'école. Dans chaque salle de classe 4 raccordements à internet sont installés. Tous les ordinateurs installés à l'intérieur d'un seul bâtiment scolaire sont connectés à un réseau.

Tous les élèves ont l'occasion de communiquer activement sur le site internet www.monnerecher-schoulen.lu, ils peuvent diffuser des textes, des informations, consulter les ouvrages de la bibliothèque scolaire et se documenter à l'aide du programme «Wikipedia».

L'introduction des technologies de l'informatique à l'école fondamentale a comme but:

- de promouvoir le travail en groupe dans une atmosphère de solidarité
- de prévenir l'isolement d'enfants en difficultés scolaires
- de favoriser un enseignement ouvert
- de familiariser les élèves avec l'ordinateur

Responsables

Isabelle SCHÜTZ ép. FIERMONTE, Ecole de Pontpierre
Luana CHIAMPAN, Ecole de Pontpierre
Michèle SCHNEIDER, Ecole de Mondercange



26. ASSISTANCE SOCIALE ET MÉDECINE SCOLAIRE

L'assistance sociale est assurée par **Mme Mandy DEFAY**
Contact: Administration Communale (2ème étage, bureau 2-03)
Tél. 55 05 74-86
mandy.defay@mondercange.lu

Les examens médicaux du médecin scolaire ont lieu au Cycle 1.1., Cycle 1.2., Cycle 2.2., Cycle 3.2. et Cycle 4.2.. Certains tests et mesures de dépistage sont pratiqués:

- Prise du poids et de la taille
- Analyse sommaire des urines
- Examen sommaire de l'acuité visuelle
- Gestion du carnet médico-scolaire
- Bilan de santé assuré par le médecin scolaire
- Bilan auditif
- Surveillance de la carte de vaccination

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'un infirmier. Si lors des examens des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'élève est renseigné chaque année sur la médecine scolaire par le biais d'un dépliant.

Les élèves du Cycle 1.1. et Cycle 1.2. sont vus par le médecin scolaire en présence des parents d'élèves.

Le volet médical est coordonné par
Mme Patrizia FURIO ép. PASCIOLLA, infirmière en pédiatrie

23, Grand-Rue
L-4575 Differdange
Tél. 621 201 123
e-mail: patrizia.furio@ligue.lu



CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 1

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Sylvie LETSCH, enseignante • sylvie.letsch@education.lu Fanny BOLLENDORFF, enseignante • fanny.bollendorff@education.lu Annette SEHL, éducatrice • annette.sehl@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Carine NARDECCHIA, enseignante • carine.nardecchia@education.lu Sandra REUTER, éducatrice • reuter.sandra@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Fabiano CASTELLANI, enseignant • fabiano.castellani@education.lu Amanda RUSCITTI, éducatrice • amanda.ruscitti@education.lu
Pontpierre	Cycle 1. précoce	Michèle DUYKAERTS, enseignante • michele.duykaerts@education.lu Mady HIPPERT, éducatrice • mady.hippert@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Stéphanie HEYNEN • stephanie.heynen@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Steve KOHLL • steve.kohll@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Lyne MUNHOWEN • lyne.munhowen@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Mireille DUPREL • mireille.duprel@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Jil HOFFMANN • jil.hoffmann@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Carmen BECK • carmen.beck@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Jacque LORANG • jacque.lorang@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Sylvie GRETHEN • sylvie.grethen@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Fanny BOLLENDORFF, Philippe GRANDJEAN, Maisy HUBERTY, Sandy KEIPES, Joël LEAL PAREDES

CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 2

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 2.1.	Nathalie WENGLER • nathalie.wengler@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1.	Sabrina STEFFEN • sabrina.steffen@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1.	Noemi FRANKARD • noemi.frankard@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Fabienne KINSCH • fabienne.kinsch@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Estelle ALFF • estelle.alff@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Yves SCHMIT • yves.schmit@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1.	Joyce SERRES • joyce.serres@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1.	Nathalie RECH • nathalie.rech@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2.	Alice FISCHBACH • alicefischbach@hotmail.com

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Nathalie BERTHOLD, Danielle EICHER, Cynthia GROVEN, Maisy HUBERTY, Sophie NOTHAR

CYCLE 3

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 3.1.	Malou KOHN • malou.kohn@education.lu Myriam NEUENS • myriam.neuens@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1.	Manou SCHENTEN • manou.schenten@education.lu Françoise URHAUSEN • francoise.urhausen@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2.	Claudine REDING • claudine.reding@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2.	Patrice ROHMANN • patrice.rohmann@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2.	Anne-Marie SCHRANTZ ép.KIRT • anne-marie.schranzt@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.1.	Isabelle SCHÜTZ ép. FIERMONTE • isabelle.schuetz@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.1.	Michèle LAPP • michele.rekawek@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.2.	Dany ANEN ép.STOLTZ • danielle.stoltz@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: Anne METZLER, Clara STAUB

CYCLE 4

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 4.1.	Véronique SCHWEICH • veronique.schweich@education.lu
Mondercange	Cycle 4.1.	Pierre BOEVER • pierre.boever@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2.	Carine FRIES • carine.fries@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2.	Roland SCHAACK • roland.schaack@education.lu Christiane FLAMMANG • christiane.laures@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.1.	Andrée BIEL • andree.biel@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.2.	Luana CHIAMPAN • luana.chiampan@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.2.	Philippe STREWELER • philippe.streweler@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Michèle SCHNEIDER, Marion WELTER, Vanessa WOLFF

M.A.I.A. (Mesures d'Appui, d'Inclusion et d'Accueil):
Mondercange: Patty BREDIMUS, Martine JACOBY, Sophie NOTHAR, Paul PEPIN, Clara STAUB, Marion WELTER
Pontpierre: Danielle EICHER, Vanessa WOLFF

I-EBS (Instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques):
Sandy NUSS

CELLULE D'ASSISTANCE (CA):
Mandy DEFAY, Karin GALASSO, Isabelle HINTERSCHEID, Jacques LAURES

REMPLAÇANTS PERMANENTS:
Mady WEILAND, Kim BERNARD

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Mondercange - Bus 1 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Mondercange - Kummerhéicht	07:49	13:49
Mondercange - Neidierfchen	07:50	13:50
Mondercange - Kazebach	07:52	13:52
Mondercange - Mausereck	07:55	13:55
Mondercange - Kierfecht	07:57	13:57
Ecole Mondercange	08:00	14:00

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Mondercange - Bus 1 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Mondercange	12:15	16:00
Mondercange - Kierfecht	12:18	16:03
Mondercange - Mausereck	12:20	16:05
Mondercange - Kazebach	12:22	16:07
Mondercange - Neidierfchen	12:23	16:08
Mondercange - Dokter	12:25	16:10

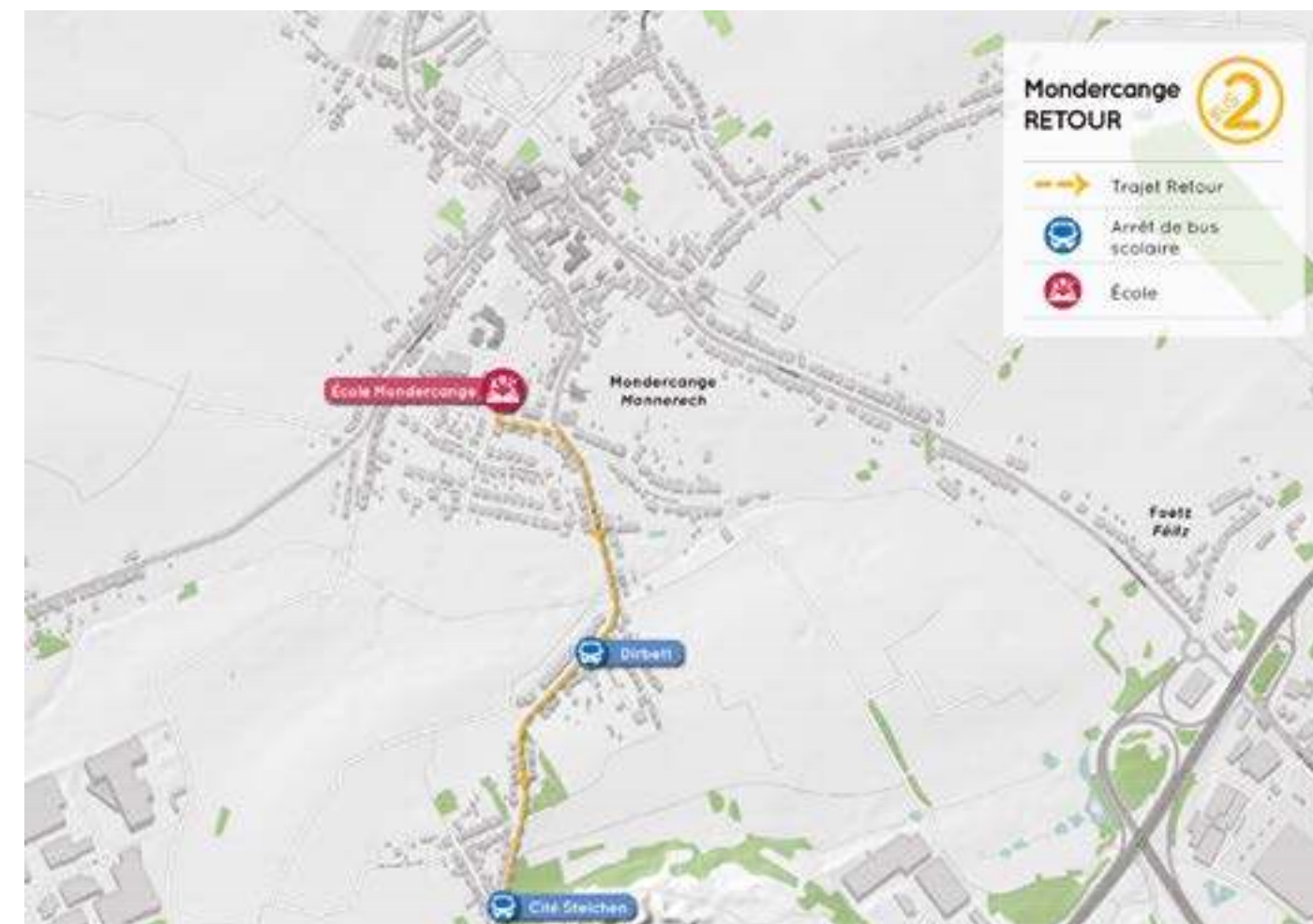
TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Mondercange - Bus 2 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Mondercange - Cité Steichen	07:55	13:55
Mondercange - Dirbett	07:57	13:57
Ecole Mondercange	08:00	14:00

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Mondercange - Bus 2 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Mondercange	12:25	16:10
Mondercange - Dirbett	12:27	16:12
Mondercange - Cité Steichen	12:29	16:14

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Mondercange - Bus 3 - Aller			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Foetz - Am Butterbrill	07:42	13:42	
Foetz - Wacquant	07:44	13:44	
Foetz - Féitzerhaff	07:46	13:46	
Foetz - Armschlag	07:47	13:47	
Mondercange - Krombach	07:51	13:51	
Mondercange - Neidierfchen	07:53	13:53	
Mondercange - Police	07:54	13:54	
Ecole Mondercange	07:57	13:57	

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Mondercange - Bus 3 - Retour			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Ecole Mondercange	12:15	16:00	
Mondercange - Police	12:17	16:02	
Mondercange - Neidierfchen	12:18	16:03	
Mondercange - Krombach	12:21	16:06	
Foetz - Am Butterbrill	12:24	16:09	
Foetz - Wacquant	12:27	16:12	
Foetz - Féitzerhaff	12:28	16:13	
Foetz - Armschlag	12:30	16:15	

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Pontpierre - Bus 1 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Foez - Am Brill	07:18	13:18
Pontpierre - Op der Bréck	07:22	13:22
Pontpierre - Beim Kueb	07:26	13:26
Pontpierre - Lëtzebuergerstrooss	07:28	13:28
Pontpierre - Leideleng	07:29	13:29
Pontpierre - Europastrooss	07:31	13:31
Ecole Pontpierre	07:35	13:35

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Pontpierre - Bus 1 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Op der Bréck	11:57	15:42
Foez - Am Butterbrill	12:00	15:45

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Pontpierre - Bus 2 - Aller			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Pontpierre - Pafenheck	07:17	13:17	
Bergem - Am Haff	07:24	13:24	
Bergem - Blummestrooss	07:25	13:25	
Bergem - Raedelsboesch	07:27	13:27	
Bergem - Centre	07:28	13:28	
Bergem - Steebreckerwee	07:29	13:29	
Pontpierre : Steewee	07:31	13:31	
Ecole Pontpierre	07:35	13:35	

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Pontpierre - Bus 2 - Retour			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Ecole Pontpierre	11:55	15:40	
Pontpierre - Steewee	11:58	15:43	
Bergem - Steebreckerwee	12:00	15:45	
Bergem - Centre	12:02	15:47	
Bergem - Am Haff	12:04	15:49	
Bergem - Blummestrooss	12:05	15:50	
Bergem - Raedelsboesch	12:07	15:52	
Bergem - Centre	12:09	15:54	

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Pontpierre - Bus 3 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Beim Kueb	11:57	15:43
Pontpierre - Lëtzebuergerstrooss	11:59	15:45
Pontpierre - Leideleng	12:00	15:46
Pontpierre - Europastrooss	12:01	15:47
Pontpierre - Pafenheck	12:04	13:50

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019



Mondercange - Bus 4 - Retour Préscolaire

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Mondercange	selon besoin	selon besoin

Des mots vrais trouvés sur Internet :

Nous rappelons aux parents que c'est à la maison que leur enfant doit apprendre les mots magiques :

- Bonjour,
- Bonsoir,
- S'il vous plaît,
- Est-ce que je peux,
- Pardon
- Merci beaucoup.

C'est aussi à la maison qu'il doit apprendre

- à être honnête,
- à ne pas mentir,
- à être correct,
- à être ponctuel,
- à ne pas dire de gros mots,
- à faire preuve de solidarité,
- à respecter ses amis, les personnes âgées et les enseignants et éducateurs.

C'est toujours à la maison qu'il doit apprendre

- à être propre,
- à ne pas parler la bouche pleine et
- à ne pas jeter les déchets par terre.

C'est encore à la maison qu'il doit apprendre à être organisé,

- à prendre soin de ses affaires et
- à ne pas toucher à celles des autres.

À l'école nous lui apprenons

- les mathématiques,
- les sciences, la géographie,
- l'histoire,
- les langues,
- l'éducation physique

et nous ne faisons que renforcer l'éducation que votre enfant reçoit à la maison...



Mäi Stonneplang vum Schouljoer 2018/2019

Monnerech		Klass vun der Madame / vum Här:		Cycle:	Telefon vum Klasesall:	
Auer	Méinden	Dönschden	Mëttwoch	Donneschden	Freiden	Auer
08:05-09:00						08:05-09:00
09:00-09:50						09:00-09:50
09:50-10:10						09:50-10:10
10:10-10:25	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	10:10-10:25
10:25-11:20						10:25-11:20
11:20-12:10						11:20-12:10
12:10-14:05	Mëttegpous		Mëttegpous		Mëttegpous	12:10-14:05
14:05-15:00						14:05-15:00
15:00-15:55						15:00-15:55

[illegible]

Steebrécken		Klass vun der Madame / vum Här:		Cycle:	Telefon vum Klasesall:	
Auer	Méinden	Dënschden	Mëttwoch	Donneschden	Freiden	Auer
07:45-08:40						07:45-08:40
08:40-09:30						08:40-09:30
09:30-09:50						09:30-09:50
09:50-10:05	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	09:50-10:05
10:05-11:00						10:05-11:00
11:00-11:50						11:00-11:50
11:50-13:45	Mëttegpous		Mëttegpous		Mëttegpous	11:50-13:45
13:45-14:40						13:45-14:40
14:40-15:35						14:40-15:35



BÂTIMENTS SCOLAIRES

École de Mondercange 16, rue A. Thinnes L-3919 Mondercange Portier: Aly HOLLERICH	55 60 25 - 1 621 312 956
Précoce de Mondercange 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange Portier: Patrick OESTREICHER	621 319 345
École de Pontpierre 1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Portier: Roland KAUFMANN	55 13 40 621 275 510

PISCINE PIMODI

B.P. 85 rue A. Thinnes L-3901 Mondercange Bureau des instructeurs de natation	55 60 25 - 402
--	----------------

SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA , affaires scolaires	55 05 74 - 39
Yves KIRPS , chargé de direction Maison Relais structures d'accueil, chèques services, transport scolaire	55 15 21 - 21
Annette KICKERT , secrétaire Maison Relais bureau chèques services accueil, accueil de midi	55 15 21 - 29

CODEC (Comité d'Ecole)

francoise.urhausen@education.lu

MAISON RELAIS

MUMO (Multisport Monnerech) Jeff DECKER , coordinateur	621 693 101
Maison Relais Pontpierre 3B, rue de l'École L-4394 Pontpierre	26 57 48 - 29
Maison Relais Mondercange Centre sous-sol bâtiment scolaire, Mondercange	55 60 25 - 269
Maison Relais Stëbserten 16, rue d'Esch L-3920 Mondercange	26 17 93 - 41
Maison Relais «um Weier» 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange	55 15 21 - 29
Crèche «Himmelsdéierchen» 5, rue de l'Église L-3917 Mondercange	26 55 12 - 01

CELLULE D'ASSISTANCE

Mandy DEFAY	55 05 74 - 86
Karin GALASSO	55 60 25 - 203
Isabelle HINTERSCHEID	55 60 25 - 203
Jacques LAURES	55 60 25 - 203

ASSISTANCE SOCIALE ET MÉDECINE SCOLAIRE

Mandy DEFAY , assistante sociale	55 05 74 - 86
Patrizia FURIO , infirmière en pédiatrie	621 201 123

SERVICE DE LOGOPÉDIE

Tessy SCHEER	621 994 408
---------------------	-------------

E.V.M.

evm@monnerecher-schoulen.lu

